



La Compagnie d'Assurance  
du Canada sur la Vie

# États financiers consolidés

Résultats du troisième trimestre

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020

**AVIS DE NON-EXAMEN DES  
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR L'AUDITEUR**

En vertu du Règlement 51-102, partie 4, sous-paragraphe (a) du paragraphe (3) de l'article 4.3, si l'auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, un avis les accompagnant doit en faire état.

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints de la compagnie ont été préparés par la direction de la compagnie, qui en a la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la compagnie n'a pas effectué l'examen de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par Comptables professionnels agréés du Canada pour l'examen d'états financiers intermédiaires réalisé par l'auditeur d'une entité.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET** *(non audité)*  
*(en millions de dollars canadiens)*

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	30 septembre 2020	30 septembre 2019
<b>Produits</b>					
Primes reçues					
Primes brutes souscrites	9 347 \$	10 616 \$	9 046 \$	29 943 \$	29 911 \$
Primes cédées	(942)	(986)	(1 084)	(2 914)	(3 988)
Total des primes, montant net	8 405	9 630	7 962	27 029	25 923
Produits nets tirés des placements (note 5)					
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 199	1 273	1 156	3 493	3 347
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	663	5 451	1 923	3 010	7 382
Total des produits nets tirés des placements	1 862	6 724	3 079	6 503	10 729
Honoraires et autres produits	789	753	831	2 318	2 487
	11 056	17 107	11 872	35 850	39 139
<b>Prestations et charges</b>					
Prestations aux titulaires de polices					
Montant brut	8 379	9 060	7 425	26 088	25 027
Montant cédé	(517)	(474)	(615)	(1 718)	(1 941)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	7 862	8 586	6 810	24 370	23 086
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement					
Montant brut	792	6 118	2 681	4 285	9 767
Montant cédé	(18)	(410)	(122)	(245)	(1 125)
Total de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net	774	5 708	2 559	4 040	8 642
Participations des titulaires de polices et bonifications	251	493	342	1 104	1 113
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	8 887	14 787	9 711	29 514	32 841
Commissions	450	470	472	1 440	1 439
Charges d'exploitation et frais administratifs	735	720	699	2 215	2 166
Taxes sur les primes	116	115	120	344	356
Charges financières	28	28	13	84	38
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	38	39	35	112	102
<b>Bénéfice avant impôt</b>	802	948	822	2 141	2 197
Charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 13)	(13)	70	29	38	170
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	815	878	793	2 103	2 027
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	—	1	2	1
<b>Bénéfice net</b>	814	878	792	2 101	2 026
Bénéfice net – compte de participation	22	34	44	66	40
<b>Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires</b>	792 \$	844 \$	748 \$	2 035 \$	1 986 \$

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL** *(non audité)*  
*(en millions de dollars canadiens)*

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	30 septembre 2020	30 septembre 2019
<b>Bénéfice net</b>	<b>814 \$</b>	878 \$	792 \$	<b>2 101 \$</b>	2 026 \$
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>					
<b>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net</b>					
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	232	(353)	(212)	275	(698)
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	6	167	65	235	245
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	(26)	(7)	(40)	(37)
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(10)	(71)	(16)	(112)	(36)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	1	7	1	10	2
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	1	(1)	2
<b>Total des éléments qui pourraient être reclassés</b>	<b>228</b>	(276)	(168)	<b>367</b>	(522)
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net</b>					
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 12)	(41)	(640)	(56)	(274)	(313)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	6	161	11	66	69
Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement (note 7)	11	—	—	11	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	—	—	(1)	—
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés</b>	<b>(25)</b>	(479)	(45)	<b>(198)</b>	(244)
<b>Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>	<b>203</b>	(755)	(213)	<b>169</b>	(766)
<b>Bénéfice global</b>	<b>1 017 \$</b>	123 \$	579 \$	<b>2 270 \$</b>	1 260 \$

**BILANS CONSOLIDÉS** (non audité)  
(en millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2020	31 décembre 2019
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 155 \$	3 236 \$
Obligations (note 5)	99 901	95 141
Prêts hypothécaires (note 5)	21 819	20 716
Actions (note 5)	9 482	10 035
Immeubles de placement (note 5)	5 850	5 884
Avances consenties aux titulaires de polices	3 504	3 383
	<b>143 711</b>	<b>138 395</b>
Fonds détenus par des assureurs cédants	8 273	8 714
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 8)	8 831	8 255
Goodwill	6 409	6 300
Immobilisations incorporelles	2 149	2 069
Instruments financiers dérivés	512	315
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	546	537
Immobilisations corporelles	301	310
Autres actifs	1 644	1 662
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	4 914	4 079
Impôt exigible	112	179
Actifs d'impôt différé	234	260
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	203 855	199 589
<b>Total de l'actif</b>	<b>381 491 \$</b>	<b>370 664 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 8)	141 043 \$	135 458 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 8)	1 744	1 656
Débtures et autres instruments d'emprunt	770	751
Actions privilégiées (note 10)	1 000	—
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	2 184	2 025
Instruments financiers dérivés	1 647	1 335
Créditeurs	1 584	1 816
Autres passifs	3 812	3 428
Impôt exigible	281	366
Passifs d'impôt différé	663	879
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	203 855	199 589
<b>Total du passif</b>	<b>358 583</b>	<b>347 303</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Surplus attribuable au compte de participation	2 858	2 745
Participations ne donnant pas le contrôle	24	21
Capitaux propres		
Capital social (note 10)		
Actions ordinaires	7 884	8 884
Surplus cumulé	11 717	11 411
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	10	(112)
Surplus d'apport	415	412
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>22 908</b>	<b>23 361</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>381 491 \$</b>	<b>370 664 \$</b>

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*

*(en millions de dollars canadiens)*

30 septembre 2020								
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total des capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Surplus attribuable au compte de participation	Total des capitaux propres
<b>Solde au début de l'exercice</b>	8 884 \$	412 \$	11 411 \$	(112) \$	20 595 \$	21 \$	2 745 \$	23 361 \$
Bénéfice net	—	—	2 035	—	2 035	2	66	2 103
Autres éléments du résultat global	—	—	—	122	122	1	47	170
	8 884	412	13 446	10	22 752	24	2 858	25 634
Dividendes au détenteur d'actions ordinaires	—	—	(1 729)	—	(1 729)	—	—	(1 729)
Paiements fondés sur des actions	—	3	—	—	3	—	—	3
Conversion d'actions ordinaires en un passif lié aux actions privilégiées (note 10)	(1 000)	—	—	—	(1 000)	—	—	(1 000)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>7 884 \$</b>	<b>415 \$</b>	<b>11 717 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>20 026 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>2 858 \$</b>	<b>22 908 \$</b>
30 septembre 2019								
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total des capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Surplus attribuable au compte de participation	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	8 883 \$	409 \$	11 656 \$	267 \$	21 215 \$	21 \$	2 723 \$	23 959 \$
Changement de méthode comptable	—	—	(93)	—	(93)	—	—	(93)
Solde révisé au début de l'exercice	8 883	409	11 563	267	21 122	21	2 723	23 866
Bénéfice net	—	—	1 986	—	1 986	1	40	2 027
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(785)	(785)	(2)	19	(768)
	8 883	409	13 549	(518)	22 323	20	2 782	25 125
Dividendes au détenteur d'actions ordinaires	—	—	(2 462)	—	(2 462)	—	—	(2 462)
Paiements fondés sur des actions	—	2	—	—	2	—	—	2
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>8 883 \$</b>	<b>411 \$</b>	<b>11 087 \$</b>	<b>(518) \$</b>	<b>19 863 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>2 782 \$</b>	<b>22 665 \$</b>

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE** (non audité)  
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice avant impôt	2 141 \$	2 197 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(234)	(212)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	4 550	9 473
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	556	292
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	144	106
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(261)	(526)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 010)	(7 382)
Autres	(810)	(767)
	<b>3 076</b>	<b>3 181</b>
<b>Activités de financement</b>		
Dividendes sur actions ordinaires versés	(1 729)	(2 462)
<b>Activités d'investissement</b>		
Ventes et échéances d'obligations	13 529	14 936
Encaissements sur prêts hypothécaires	1 329	1 328
Ventes d'actions	3 194	2 084
Ventes d'immeubles de placement	70	8
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(112)	(126)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(43)	—
Vente d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans la filiale (note 3)	108	—
Variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie classés comme actifs détenus en vue de la vente	—	39
Placement dans des obligations	(13 756)	(13 913)
Placement dans des prêts hypothécaires	(2 312)	(2 832)
Placement dans des actions	(3 337)	(1 677)
Placement dans des immeubles de placement	(155)	(441)
	<b>(1 485)</b>	<b>(594)</b>
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	57	(137)
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(81)</b>	<b>(12)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>3 236</b>	<b>2 911</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>3 155 \$</b>	<b>2 899 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Produits d'intérêts reçus	2 814 \$	2 905 \$
Intérêts versés	77	30
Dividendes reçus	233	209

---

## NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

### 1. Renseignements généraux

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et ses filiales, soit le Groupe d'assurances London Inc., la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, la Corporation Financière Canada Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ont été fusionnées en une seule compagnie (la « fusion »), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie » ou la compagnie). Les états financiers annuels consolidés de la Great-West au 31 décembre 2019 représentent les résultats financiers de la compagnie avant la fusion. Les chiffres correspondants présentés par la compagnie au 30 septembre 2019 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date sont ceux de la Great-West.

La Canada Vie est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. La Canada Vie est entièrement détenue par Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

La Canada Vie est un assureur canadien de premier plan qui exerce des activités dans les secteurs de l'assurance vie et de l'assurance maladie, des placements, de l'épargne-retraite, du revenu de retraite et de la réassurance, principalement au Canada et en Europe par l'entremise de ses filiales, notamment The Canada Life Group (U.K.) Limited, Canada Life Limited, Irish Life Group Limited (Irish Life), le Groupe de réassurance London Inc., Toronto College Park Ltd., les Services d'investissement Quadrus Ltée (Quadrus), GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) et Conseillers immobiliers GWL Inc.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 30 septembre 2020 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 4 novembre 2020.

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Corporation Financière Canada Vie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et aux notes annexes, qui sont disponibles sous le profil de la compagnie à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les chiffres correspondants fournis ont été présentés précédemment dans les états financiers consolidés de la Great-West, tels qu'ils ont été publiés sur le site Web de la compagnie à l'adresse [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com).

Les états financiers de la compagnie au 30 septembre 2020 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie correspondent aux activités touchant les polices avec participation et les actionnaires de la compagnie. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les unités d'exploitation au sein des secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. En raison de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé son unité Exploitation européenne et réassurance pour former deux unités d'exploitation distinctes : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a donné lieu à une modification des chiffres comparatifs au sein de ces unités d'exploitation (note 14). Le volet Réassurance, qui était auparavant présenté au sein de l'unité Exploitation européenne et réassurance, est présenté dans l'unité Solutions de gestion du capital et des risques.



2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

L'autre unité d'exploitation de la compagnie, Exploitation générale, est demeurée inchangée. L'exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*; IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*; et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie surveille activement les modifications aux normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17 – <i>Contrats d'assurance</i>	<p>En juin 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 17). Aux termes des modifications, la date d'entrée en vigueur de la norme, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023, a été confirmée. En outre, l'IASB a confirmé le report de l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), au 1<sup>er</sup> janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes.</p> <p>IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans l'état consolidé du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.</p>
IAS 37 – <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p>En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les modifications précisent les coûts qui doivent être pris en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Norme	Sommaire des modifications à venir
Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020	<p>En mai 2020, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications s'appliquant à la compagnie relativement à deux normes, soit IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et IFRS 16, <i>Contrats de location</i>.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
IFRS 16 – <i>Contrats de location</i>	<p>En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, afin d'offrir aux preneurs une exemption optionnelle de la nécessité d'évaluer si un allègement au titre d'un loyer accordé en raison de la pandémie de COVID-19 constitue une modification d'un contrat de location.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que cette modification n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.</p>
IAS 39 – <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , IFRS 7 – <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 4 – <i>Contrats d'assurance</i> , et IFRS 16 – <i>Contrats de location</i>	<p>En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence (lequel contient des modifications à IAS 39, à IFRS 7, à IFRS 4 et à IFRS 16, qui ont une incidence sur la compagnie). Les modifications sont destinées à répondre aux questions qui pourraient toucher l'information financière à la suite de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence de son remplacement par un autre taux d'intérêt de référence.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2019.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants

À compter de janvier 2020, l'écllosion d'un virus connu sous le nom de COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont entraîné l'imposition de restrictions concernant les voyages et de restrictions aux frontières, des mises en quarantaine, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution de la demande des consommateurs et une incertitude importante à l'égard des marchés. Au premier trimestre de 2020, les marchés des capitaux de partout dans le monde ont rapidement enregistré des reculs significatifs et ont été en proie à une forte volatilité; toutefois, après le 31 mars 2020, les marchés se sont redressés. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale.

---

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu des changements rapides qui s'opèrent sur le marché, les notations des tiers peuvent accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel.

La juste valeur des placements de portefeuille (note 5), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé reflètent le jugement de la direction.

En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

**3. Cessions et autres transactions**

**a) Convention de réassurance liée aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis**

Le 24 janvier 2019, Great-West Life & Annuity Insurance Company, une filiale entièrement détenue de Lifeco, la société mère de la compagnie, a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Protective Life Insurance Company (Protective Life) visant la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis au sein de l'exploitation générale de la compagnie. La transaction a été conclue le 1<sup>er</sup> juin 2019.

Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de cette transaction sont assujettis à d'autres ajustements. En octobre 2019, Protective Life a fourni à la compagnie sa liste d'ajustements proposés relativement aux passifs transférés. En décembre 2019, la compagnie s'est officiellement opposée à ces ajustements proposés. Selon la convention-cadre de transaction, les parties doivent tenter de régler ces différends de manière informelle et ce processus est en cours. Selon l'information connue à l'heure actuelle, il est difficile de se prononcer sur l'issue de cette question avec certitude. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que cette question ait une incidence significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Cette question devrait être résolue au cours du quatrième trimestre de 2020.

**b) Vente d'Irish Progressive Services International Limited**

Le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited (IPSI), une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. La transaction a été conclue le 4 août 2020. La compagnie a comptabilisé un profit net de 94 \$ après impôt, y compris un profit découlant d'une réduction et d'autres coûts de transaction et de restructuration, dans les états consolidés du résultat net. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie.

3. Cessions et autres transactions (suite)

c) **Vente de GLC Groupe de gestion d'actifs**

Le 4 août 2020, la compagnie a annoncé la vente proposée de GLC à la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie), une société liée à la compagnie. GLC est une filiale en propriété exclusive de la Canada Vie dont l'activité principale est la prestation de services de gestion de placements à la Canada Vie.

La compagnie recevra une contrepartie en trésorerie nette de 145 \$ à la suite de la transaction et elle prévoit comptabiliser un profit. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie. Il s'agit d'une transaction entre parties liées, et le conseil d'administration de la compagnie et celui de Lifeco ont établi un comité d'administrateurs indépendant de la direction et de Mackenzie, afin d'évaluer, de réviser et d'étudier les modalités proposées de la transaction et afin de faire des recommandations à l'égard de la transaction aux conseils d'administration. La transaction proposée sera assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2020.

4. **Charge de restructuration**

Transformation de l'exploitation au Royaume-Uni

Au 30 septembre 2020, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 28 \$. Le tableau suivant présente la variation de la provision pour restructuration aux fins de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni.

	<b>30 septembre 2020</b>	31 décembre 2019
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>39 \$</b>	61 \$
Montants utilisés	<b>(11)</b>	(21)
Fluctuations des taux de change	<b>—</b>	(1)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>28 \$</b>	39 \$

En raison de la COVID-19, la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni a été reportée et devrait être achevée d'ici la fin de 2021.

## 5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	30 septembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Obligations</b>				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	73 797 \$	73 797 \$	69 761 \$	69 761 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	1 865	1 865	1 717	1 717
Disponibles à la vente	9 794	9 794	9 976	9 976
Prêts et créances	14 445	17 090	13 687	15 367
	<b>99 901</b>	<b>102 546</b>	95 141	96 821
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Résidentiels				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	1 805	1 805	1 314	1 314
Prêts et créances	7 438	7 972	7 500	7 748
	<b>9 243</b>	<b>9 777</b>	8 814	9 062
Commerciaux				
	<b>12 576</b>	<b>13 654</b>	11 902	12 466
	<b>21 819</b>	<b>23 431</b>	20 716	21 528
<b>Actions</b>				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	9 029	9 029	9 566	9 566
Disponibles à la vente	13	13	10	10
Disponibles à la vente, au coût <sup>(2)</sup>	8	8	41	41
Méthode de la mise en équivalence	432	358	418	410
	<b>9 482</b>	<b>9 408</b>	10 035	10 027
<b>Immeubles de placement</b>				
	<b>5 850</b>	<b>5 850</b>	5 884	5 884
<b>Total</b>	<b>137 052 \$</b>	<b>141 235 \$</b>	131 776 \$	134 260 \$

(1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

(2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	9 \$	5 \$
Disponibles à la vente	2	2
Prêts et créances	25	29
<b>Total</b>	<b>36 \$</b>	<b>36 \$</b>

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation comprend des obligations de 11 \$ et des prêts hypothécaires de 25 \$ au 30 septembre 2020 (obligations de 7 \$ et prêts hypothécaires de 29 \$ au 31 décembre 2019). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de corrections de valeur de 49 \$ et de 51 \$ au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement.

c) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020	Prêts Obligations hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :					
Produits tirés des placements – gagnés	727 \$	185 \$	92 \$	98 \$	1 156 \$
Profits (pertes) nets réalisés					
Disponibles à la vente	11	—	(1)	—	10
Autres classements <sup>(1)</sup>	1	7	88	—	96
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(1)	—	—	(1)
Autres produits (charges)	—	—	—	(29)	(29)
	<b>739</b>	<b>191</b>	<b>179</b>	<b>65</b>	<b>1 199</b>
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :					
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	6	—	—	—	6
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	118	(8)	286	233	629
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	28	28
	<b>124</b>	<b>(8)</b>	<b>286</b>	<b>28</b>	<b>663</b>
<b>Total</b>	<b>863 \$</b>	<b>183 \$</b>	<b>465 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>258 \$</b>

(1) Comprend un profit réalisé à la cession des actions d'IPSI (note 3).

### 5. Placements de portefeuille (suite)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	759 \$	181 \$	77 \$	93 \$	92 \$	1 202 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	15	—	10	—	—	25
Autres classements	1	1	—	—	—	2
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)	—	—	—	(30)	(43)	(73)
	<u>775</u>	<u>182</u>	<u>87</u>	<u>63</u>	<u>49</u>	<u>1 156</u>
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	—	—	—
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 972	66	212	—	(341)	1 909
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	14	—	14
	<u>1 972</u>	<u>66</u>	<u>212</u>	<u>14</u>	<u>(341)</u>	<u>1 923</u>
<b>Total</b>	<b>2 747 \$</b>	<b>248 \$</b>	<b>299 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>(292) \$</b>	<b>3 079 \$</b>

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	2 187 \$	557 \$	254 \$	299 \$	183 \$	3 480 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	113	—	1	—	—	114
Autres classements <sup>(1)</sup>	3	20	88	—	—	111
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(10)	—	—	—	(10)
Autres produits (charges)	—	—	—	(94)	(108)	(202)
	<u>2 303</u>	<u>567</u>	<u>343</u>	<u>205</u>	<u>75</u>	<u>3 493</u>
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	77	—	—	—	—	77
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	3 570	98	(714)	—	136	3 090
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(157)	—	(157)
	<u>3 647</u>	<u>98</u>	<u>(714)</u>	<u>(157)</u>	<u>136</u>	<u>3 010</u>
<b>Total</b>	<b>5 950 \$</b>	<b>665 \$</b>	<b>(371) \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>6 503 \$</b>

(1) Comprend un profit réalisé à la cession des actions d'IPSI (note 3).

5. Placements de portefeuille (suite)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	2 307 \$	538 \$	215 \$	272 \$	193 \$	3 525 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	22	—	22	—	—	44
Autres classements	9	12	—	—	—	21
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(48)	—	—	—	(48)
Autres produits (charges)	—	—	—	(84)	(111)	(195)
	2 338	502	237	188	82	3 347
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	57	—	—	—	—	57
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	6 339	144	1 217	—	(419)	7 281
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	44	—	44
	6 396	144	1 217	44	(419)	7 382
Total	8 734 \$	646 \$	1 454 \$	232 \$	(337) \$	10 729 \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans la Société financière IGM Inc., une société liée contrôlée par Power Corporation. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.



---

## 6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2019 de la compagnie. Certains risques sont présentés ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2019.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

#### Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie détient des marges de crédit obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

### c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

---

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens et en euros. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

---

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif connexe, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel.

De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions.

Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie. Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions.

Les sensibilités présentées dans le tableau tiennent compte de l'incidence d'une modification parallèle des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

	30 septembre 2020		31 décembre 2019	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
<b>Variation des taux d'intérêt</b>				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(304) \$	777 \$	(298) \$	792 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	237 \$	(601) \$	229 \$	(604) \$

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, plus les chutes des valeurs de marché sont importantes, plus l'incidence relative de ces chutes sur les passifs augmente.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs de couverture.

	30 septembre 2020				31 décembre 2019			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
<b>Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse</b>								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(33) \$	(19) \$	110 \$	314 \$	(63) \$	(33) \$	45 \$	223 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	27 \$	15 \$	(88) \$	(248) \$	54 \$	27 \$	(39) \$	(182) \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie :

	30 septembre 2020				31 décembre 2019			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
<b>Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe</b>								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(32) \$	(3) \$	83 \$	208 \$	(74) \$	(32) \$	35 \$	117 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	26 \$	2 \$	(63) \$	(156) \$	60 \$	25 \$	(28) \$	(90) \$

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après la chute des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	30 septembre 2020		31 décembre 2019	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
<b>Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement</b>				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(672) \$	871 \$	(645) \$	752 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	534 \$	(683) \$	509 \$	(585) \$

## 7. Évaluation à la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

## 7. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	30 septembre 2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 155 \$	— \$	— \$	3 155 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	75 590	72	75 662
Prêts hypothécaires	—	—	1 805	1 805
Actions	7 850	—	1 179	9 029
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	7 850	75 590	3 056	86 496
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	9 794	—	9 794
Actions	6	—	7	13
Total des actifs financiers disponibles à la vente	6	9 794	7	9 807
Immeubles de placement	—	—	5 850	5 850
Fonds détenus par des assureurs cédants	77	6 203	—	6 280
Dérivés <sup>(1)</sup>	3	509	—	512
Actifs au titre des cessions en réassurance	—	141	—	141
Autres actifs – actifs du compte de négociation	131	—	—	131
<b>Total des actifs évalués à la juste valeur</b>	<b>11 222 \$</b>	<b>92 237 \$</b>	<b>8 913 \$</b>	<b>112 372 \$</b>
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Dérivés <sup>(2)</sup>	1 \$	1 646 \$	— \$	1 647 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 744	—	1 744
<b>Total des passifs évalués à la juste valeur</b>	<b>1 \$</b>	<b>3 390 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 391 \$</b>

<sup>(1)</sup> Compte non tenu de garanties de 13 \$ reçues de contreparties.

<sup>(2)</sup> Compte non tenu de garanties de 831 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation à la juste valeur (suite)

	31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 236 \$	— \$	— \$	3 236 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	71 411	67	71 478
Prêts hypothécaires	—	—	1 314	1 314
Actions	8 889	—	677	9 566
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	8 889	71 411	2 058	82 358
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	9 976	—	9 976
Actions	6	—	4	10
Total des actifs financiers disponibles à la vente	6	9 976	4	9 986
Immeubles de placement	—	—	5 884	5 884
Fonds détenus par des assureurs cédants	216	6 445	—	6 661
Dérivés <sup>(1)</sup>	—	315	—	315
Actifs au titre des cessions en réassurance	—	127	—	127
Autres actifs – actifs du compte de négociation	135	—	—	135
Total des actifs évalués à la juste valeur	12 482 \$	88 274 \$	7 946 \$	108 702 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés <sup>(2)</sup>	3 \$	1 332 \$	— \$	1 335 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 656	—	1 656
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	2 988 \$	— \$	2 991 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 38 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte non tenu de garanties de 580 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.



## 7. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	30 septembre 2020					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(4)</sup>	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Total de l'actif de niveau 3
<b>Solde au début de l'exercice</b>	67 \$	1 314 \$	677 \$	4 \$	5 884 \$	7 946 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	1	90	(10)	—	(157)	(76)
Compris dans les autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	4	—	—	—	10	14
Achats	—	—	208	3	155	366
Émissions	—	454	—	—	—	454
Ventes	—	—	(53)	—	(70)	(123)
Règlements	—	(53)	—	—	—	(53)
Transfert à partir des biens immobiliers occupés par leur propriétaire <sup>(2)</sup>	—	—	—	—	28	28
Transferts vers le niveau 3 <sup>(3)</sup>	—	—	357	—	—	357
Transferts hors du niveau 3 <sup>(3)</sup>	—	—	—	—	—	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>72 \$</b>	<b>1 805 \$</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>5 850 \$</b>	<b>8 913 \$</b>
<b>Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements</b>	<b>1 \$</b>	<b>90 \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(157) \$</b>	<b>(76) \$</b>
<b>Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 30 septembre 2020</b>	<b>1 \$</b>	<b>90 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(157) \$</b>	<b>(75) \$</b>

(1) Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

(2) Par suite de la vente d'IPSI, un bien immobilier d'une juste valeur de 28 \$ a été reclassé des biens immobiliers occupés par leur propriétaire aux immeubles de placement. Le reclassement a donné lieu à la comptabilisation d'un écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement de 11 \$ et une charge d'impôt sur le résultat de (1) \$ dans les états consolidés du résultat global.

(3) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(4) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

## 7. Évaluation à la juste valeur (suite)

31 décembre 2019

	Prêts		Actions à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(3)</sup>	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3	Passifs détenus en vue de la vente	Total du passif de niveau 3
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net							
Solde au début de l'exercice	67 \$	813 \$	404 \$	2 \$	5 215 \$	29 \$	6 530 \$	26 \$	26 \$
Changement de méthode comptable	—	—	—	—	29	—	29	—	—
Solde révisé au début de l'exercice	67	813	404	2	5 244	29	6 559	26	26
Total des profits (pertes)									
Compris dans le résultat net	4	109	40	—	37	(2)	188	—	—
Compris dans les autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	(4)	(5)	—	—	(36)	(1)	(46)	—	—
Achats	—	—	298	2	644	—	944	—	—
Émissions	—	469	—	—	—	—	469	—	—
Ventes	—	—	(65)	—	(5)	(26)	(96)	—	—
Règlements	—	(72)	—	—	—	—	(72)	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(26)
Transferts vers le niveau 3 <sup>(2)</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 <sup>(2)</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	67 \$	1 314 \$	677 \$	4 \$	5 884 \$	— \$	7 946 \$	— \$	— \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	4 \$	109 \$	40 \$	— \$	37 \$	(2) \$	188 \$	— \$	— \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2019	4 \$	105 \$	38 \$	— \$	37 \$	— \$	184 \$	— \$	— \$

(1) Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

## 7. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation  Taux réversif  Taux d'inoccupation	Fourchette de 2,8 % à 11,9 %  Fourchette de 4,0 % à 6,8 %  Moyenne pondérée de 2,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 3,3 % à 4,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

## 8. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	30 septembre 2020		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	141 043 \$	8 690 \$	132 353 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 744	141	1 603
<b>Total</b>	<b>142 787 \$</b>	<b>8 831 \$</b>	<b>133 956 \$</b>

  

	31 décembre 2019		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	135 458 \$	8 128 \$	127 330 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 656	127	1 529
<b>Total</b>	<b>137 114 \$</b>	<b>8 255 \$</b>	<b>128 859 \$</b>

## 9. Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

### a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 122 \$	12 481 \$
Obligations	33 776	31 904
Prêts hypothécaires	2 631	2 670
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	104 056	104 330
Fonds communs de placement	37 042	36 708
Immeubles de placement <sup>(1)</sup>	12 657	12 986
	<b>205 284</b>	<b>201 079</b>
Produits à recevoir	344	322
Autres passifs	(2 780)	(2 959)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 007	1 147
<b>Total</b>	<b>203 855 \$</b>	<b>199 589 \$</b>

<sup>(1)</sup> Depuis le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier, ainsi que les transferts et les rachats hors de ces fonds, puisqu'il est difficile, en raison des répercussions de la COVID-19 sur le marché immobilier mondial, d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'auparavant.

9. Fonds distincts (suite)

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>199 589 \$</b>	<b>177 711 \$</b>
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	14 653	15 601
Produits nets tirés des placements	782	696
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	3 927	1 794
(Pertes) profits en capital latents sur les placements, montant net	(7 273)	16 495
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	4 955	(8 075)
Retraits des titulaires de polices	(12 874)	(13 887)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	235	126
Virement du fonds général, montant net	1	19
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(140)	240
Actifs détenus en vue de la vente	—	147
<b>Total</b>	<b>4 266</b>	<b>13 156</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>203 855 \$</b>	<b>190 867 \$</b>

c) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 7)

	30 septembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Total des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur<sup>(1)</sup></b>	<b>128 341 \$</b>	<b>64 061 \$</b>	<b>13 763 \$</b>	<b>206 165 \$</b>

(1) Compte non tenu d'un montant de 2 310 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts <sup>(1)</sup>	128 220 \$	60 103 \$	13 988 \$	202 311 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 2 722 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 484 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (153 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2019), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

9. Fonds distincts (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	<b>30 septembre 2020</b>	31 décembre 2019		
	<b>Total<sup>(1)</sup></b>	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>13 988 \$</b>	13 235 \$	9 \$	13 244 \$
Changement de méthode comptable	—	136	—	136
<b>Solde révisé au début de l'exercice</b>	<b>13 988</b>	13 371	9	13 380
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	<b>71</b>	141	(1)	140
Achats	<b>120</b>	760	—	760
Ventes	<b>(451)</b>	(284)	(8)	(292)
Transferts vers le niveau 3	<b>35</b>	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>13 763 \$</b>	13 988 \$	— \$	13 988 \$

<sup>(1)</sup> Au 30 septembre 2020, il n'y avait aucun placement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

## 10. Capital social

	Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	2020		2019	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
<b>Classées à titre de passifs</b>				
<b>Actions privilégiées</b>				
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série 6, à dividende cumulatif de 6,25 % <sup>(1)</sup>	40 000 000	1 000 \$	—	— \$
<b>Classées dans les capitaux propres</b>				
<b>Actions privilégiées</b>				
Catégorie A, série 1, à dividende non cumulatif	18 000	— \$	—	— \$
<b>Actions ordinaires</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	2 407 385	8 884 \$	2 407 240	8 883 \$
Actions ordinaires converties en un passif lié aux actions privilégiées <sup>(1)</sup>	—	(1 000)	—	—
Actions ordinaires données par la société mère et annulées	(1)	—	—	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>2 407 384</b>	<b>7 884 \$</b>	<b>2 407 240</b>	<b>8 883 \$</b>

<sup>(1)</sup> Dans le cadre de la fusion (note 1), le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compagnie a émis des actions privilégiées de catégorie A, série 6, en faveur de Lifeco. Les actions privilégiées de catégorie A, série 6, de la compagnie sont assorties des caractéristiques suivantes : une valeur de rachat totale de 1 000 \$, soit 25,00 \$ par action, un taux de dividende cumulatif annuel de 6,25 %, payable trimestriellement, et une date de rachat obligatoire, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2045. Elles sont classées à titre de passifs. Les dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passifs sont comptabilisés dans les charges financières.

## 11. Gestion du capital

### a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

11. Gestion du capital (suite)

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

**b) Capital réglementaire**

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	<b>30 septembre 2020</b>	31 décembre 2019
<b>Capital de première catégorie</b>	<b>11 400 \$</b>	11 952 \$
<b>Capital de deuxième catégorie</b>	<b>4 787</b>	3 637
<b>Total du capital disponible</b>	<b>16 187</b>	15 589
<b>Provision d'excédent et dépôts admissibles</b>	<b>13 788</b>	12 625
<b>Total des ressources en capital</b>	<b>29 975 \$</b>	28 214 \$
<b>Capital requis</b>	<b>22 803 \$</b>	20 911 \$
<b>Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)<sup>(1)</sup></b>	<b>131 %</b>	135 %

<sup>(1)</sup> Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.



## 12. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Régimes de retraite				
Coût des services	43 \$	38 \$	128 \$	114 \$
Coût financier, montant net	3	5	13	15
Réduction <sup>(1)</sup>	(9)	(1)	(10)	(2)
	<u>37</u>	<u>42</u>	<u>131</u>	<u>127</u>
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Coût financier, montant net	3	3	8	9
Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	<u>40</u>	<u>45</u>	<u>139</u>	<u>136</u>
Réévaluations des régimes de retraite				
Perte actuarielle	160	208	348	929
Rendement plus élevé que le rendement prévu de l'actif	(97)	(166)	(84)	(630)
Variation du plafond de l'actif	(26)	13	(10)	(16)
Perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	<u>37</u>	<u>55</u>	<u>254</u>	<u>283</u>
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi				
Perte actuarielle	4	1	20	30
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments de perte globale	<u>41</u>	<u>56</u>	<u>274</u>	<u>313</u>
<b>Total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations</b>	<u><b>81 \$</b></u>	<u><b>101 \$</b></u>	<u><b>413 \$</b></u>	<u><b>449 \$</b></u>

(1) Inclut un profit découlant d'une réduction comptabilisé à la cession des actions d'IPSI (note 3).

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes :

	30 septembre		30 juin		31 décembre	
	2020	2019	2020	2019	2019	2018
Taux d'actualisation moyen pondéré	2,3 %	2,3 %	2,4 %	2,5 %	2,6 %	3,3 %

### 13. Impôt sur le résultat

#### a) Charge d'impôt sur le résultat

La charge (l'économie) d'impôt se compose des éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Impôt exigible	71 \$	43 \$	124 \$	174 \$
Impôt différé	(84)	(14)	(86)	(4)
<b>Total de la charge (l'économie) d'impôt</b>	<b>(13) \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>170 \$</b>

#### b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, le taux d'imposition effectif global était de (1,6) %, comparativement à 3,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2019. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 est inférieur à celui du trimestre clos le 30 septembre 2019, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et du profit non imposable à la cession des actions d'IPSI. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 1,5 %, comparativement à 4,7 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2019.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, le taux d'imposition effectif global s'est chiffré à 1,8 %, comparativement à 7,7 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019. Le taux d'imposition effectif pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 est inférieur à celui de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la hausse du montant du bénéfice assujetti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires autres que le Canada, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des produits non imposables tirés des placements. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 3,2 %, comparativement à 10,6 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, le taux d'imposition effectif global était de (1,6) %, comparativement à 7,4 % pour le trimestre clos le 30 juin 2020. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 est inférieur à celui du trimestre clos le 30 juin 2020, principalement en raison de l'augmentation des produits non imposables tirés des placements, d'une hausse du montant du bénéfice assujetti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires autres que le Canada et du profit non imposable à la cession des actions d'IPSI, facteurs contrebalancés en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 1,5 %, comparativement à 7,0 % pour le trimestre clos le 30 juin 2020.

## 14. Information sectorielle

### Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020

	Actionnaire				Polices avec participation		Total de la compagnie
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne <sup>(1)</sup>	Solutions de gestion du capital et des risques <sup>(1)</sup>	Exploitation générale	Total	Total	
<b>Produits</b>							
Total des primes, montant net	2 072 \$	534 \$	4 470 \$	152 \$	7 228 \$	1 177 \$	8 405 \$
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	288	389	67	14	758	441	1 199
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	96	103	55	6	260	403	663
Total des produits nets tirés des placements	384	492	122	20	1 018	844	1 862
Honoraires et autres produits	430	342	3	14	789	—	789
	<b>2 886</b>	<b>1 368</b>	<b>4 595</b>	<b>186</b>	<b>9 035</b>	<b>2 021</b>	<b>11 056</b>
<b>Prestations et charges</b>							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	1 944	594	4 378	155	7 071	1 816	8 887
Autres <sup>(2)</sup>	625	399	53	19	1 096	205	1 301
Charges financières	—	—	2	26	28	—	28
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	17	13	—	5	35	3	38
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>	<b>300</b>	<b>362</b>	<b>162</b>	<b>(19)</b>	<b>805</b>	<b>(3)</b>	<b>802</b>
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	45	14	(6)	(41)	12	(25)	(13)
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>255</b>	<b>348</b>	<b>168</b>	<b>22</b>	<b>793</b>	<b>22</b>	<b>815</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	—	—	1	—	1
<b>Bénéfice net</b>	<b>255</b>	<b>347</b>	<b>168</b>	<b>22</b>	<b>792</b>	<b>22</b>	<b>814</b>
Bénéfice net – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	22	22
<b>Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires</b>	<b>255 \$</b>	<b>347 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>792 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>792 \$</b>

<sup>(1)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compagnie a scindé son unité Exploitation européenne et réassurance pour former deux unités d'exploitation distinctes : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (note 2).

<sup>(2)</sup> Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

#### 14. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019

	Actionnaire				Polices avec participation		Total de la compagnie
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne <sup>(1)</sup>	Solutions de gestion du capital et des risques <sup>(1)</sup>	Exploitation générale	Total	Total	
<b>Produits</b>							
Total des primes, montant net	2 478 \$	647 \$	4 084 \$	(397) \$	6 812 \$	1 150 \$	7 962 \$
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	328	315	69	23	735	421	1 156
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	211	1 268	226	6	1 711	212	1 923
Total des produits nets tirés des placements	539	1 583	295	29	2 446	633	3 079
Honoraires et autres produits	432	382	2	15	831	—	831
	<u>3 449</u>	<u>2 612</u>	<u>4 381</u>	<u>(353)</u>	<u>10 089</u>	<u>1 783</u>	<u>11 872</u>
<b>Prestations et charges</b>							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	2 461	1 873	4 253	(396)	8 191	1 520	9 711
Autres <sup>(2)</sup>	604	391	47	25	1 067	224	1 291
Charges financières	—	—	3	10	13	—	13
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	17	11	—	4	32	3	35
Bénéfice avant impôt	367	337	78	4	786	36	822
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	70	25	(10)	(48)	37	(8)	29
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	297	312	88	52	749	44	793
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	—	—	1	—	1
Bénéfice net	297	311	88	52	748	44	792
Bénéfice net – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	44	44
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	<u>297 \$</u>	<u>311 \$</u>	<u>88 \$</u>	<u>52 \$</u>	<u>748 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>748 \$</u>

<sup>(1)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compagnie a scindé son unité Exploitation européenne et réassurance pour former deux unités d'exploitation distinctes : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a entraîné des modifications des chiffres correspondants pour ces unités d'exploitation. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net ni sur les flux de trésorerie de la compagnie (note 2).

<sup>(2)</sup> Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

14. Information sectorielle (suite)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020

	Actionnaire				Polices avec participation		Total de la compagnie
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne <sup>(1)</sup>	Solutions de gestion du capital et des risques <sup>(1)</sup>	Exploitation générale	Total	Total	
<b>Produits</b>							
Total des primes, montant net	6 120 \$	2 253 \$	13 993 \$	1 166 \$	23 532 \$	3 497 \$	27 029 \$
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	923	1 037	208	46	2 214	1 279	3 493
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 172	1 092	239	29	2 532	478	3 010
Total des produits nets tirés des placements	2 095	2 129	447	75	4 746	1 757	6 503
Honoraires et autres produits	1 251	1 015	8	44	2 318	—	2 318
	<b>9 466</b>	<b>5 397</b>	<b>14 448</b>	<b>1 285</b>	<b>30 596</b>	<b>5 254</b>	<b>35 850</b>
<b>Prestations et charges</b>							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	6 583	3 359	13 833	1 175	24 950	4 564	29 514
Autres <sup>(2)</sup>	1 900	1 252	146	55	3 353	646	3 999
Charges financières	—	—	8	76	84	—	84
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	53	37	—	14	104	8	112
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>	<b>930</b>	<b>749</b>	<b>461</b>	<b>(35)</b>	<b>2 105</b>	<b>36</b>	<b>2 141</b>
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	121	(7)	4	(50)	68	(30)	38
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>809</b>	<b>756</b>	<b>457</b>	<b>15</b>	<b>2 037</b>	<b>66</b>	<b>2 103</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	—	2	—	—	2	—	2
<b>Bénéfice net</b>	<b>809</b>	<b>754</b>	<b>457</b>	<b>15</b>	<b>2 035</b>	<b>66</b>	<b>2 101</b>
Bénéfice net – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	66	66
<b>Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires</b>	<b>809 \$</b>	<b>754 \$</b>	<b>457 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>2 035 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 035 \$</b>

<sup>(1)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compagnie a scindé son unité Exploitation européenne et réassurance pour former deux unités d'exploitation distinctes : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (note 2).

<sup>(2)</sup> Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

#### 14. Information sectorielle (suite)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019

	Actionnaire				Polices avec participation		Total de la compagnie
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne <sup>(1)</sup>	Solutions de gestion du capital et des risques <sup>(1)</sup>	Exploitation générale	Total	Total	
<b>Produits</b>							
Total des primes, montant net	6 579 \$	2 755 \$	12 926 \$	258 \$	22 518 \$	3 405 \$	25 923 \$
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	938	896	211	80	2 125	1 222	3 347
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 009	2 935	624	56	5 624	1 758	7 382
Total des produits nets tirés des placements	2 947	3 831	835	136	7 749	2 980	10 729
Honoraires et autres produits	1 263	1 162	7	55	2 487	—	2 487
	10 789	7 748	13 768	449	32 754	6 385	39 139
<b>Prestations et charges</b>							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 762	5 652	13 328	360	27 102	5 739	32 841
Autres <sup>(2)</sup>	1 873	1 199	148	77	3 297	664	3 961
Charges financières	—	—	8	30	38	—	38
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	47	35	—	13	95	7	102
Bénéfice (perte) avant impôt	1 107	862	284	(31)	2 222	(25)	2 197
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	228	99	1	(93)	235	(65)	170
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	879	763	283	62	1 987	40	2 027
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	—	—	1	—	1
Bénéfice net	879	762	283	62	1 986	40	2 026
Bénéfice net – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	40	40
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	879 \$	762 \$	283 \$	62 \$	1 986 \$	— \$	1 986 \$

<sup>(1)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compagnie a scindé son unité Exploitation européenne et réassurance pour former deux unités d'exploitation distinctes : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a entraîné des modifications des chiffres correspondants pour ces unités d'exploitation. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net ni sur les flux de trésorerie de la compagnie (note 2).

<sup>(2)</sup> Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.



**La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie**

100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3  
MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION<sup>MC</sup>

**canadavie.com**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.